Sylvain Her

La TOUR DE GARDE

Annonciatrice du Royaume de Jéhovah

„Ils sauront que je suis Jéhovah."
- Ezéchiel 35:15.

XXXVII Année No 14

Journal bimensuel 15 Juillet 1939

— BERNE —

SOMMAIRE

„VOUS ÊTES MES TÉMOINS, DIT JÉHOVAH, QUE JE SUIS DIEU." Esaïe 43:15.

La TOUR DE GARDE

Journal bimensuel édité par la

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

Berne (Suisse)

Bureaux centraux:

117 Adams Street — Brooklyn, N. Y., U.S.A.

J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54 : 13, D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JEHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel et indestructible, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à sa suprématie, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que tous ceux qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Sa Mission

LE BUT de ce journal est de faire connaître aux hommes Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins tels qu'ils sont révélés par la Bible. Il contient des études spécialement destinées à encourager et affermir la foi des témoins de Jéhovah et de tous les hommes de bonne volonté. Il est rédigé de manière à ce que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. « La Tour de Garde » contient en outre des sujets propres à être radiodiffusés et à servir à l'enseignement du public par d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tenant strictement à ce que dit le Saint Livre, repousse toute tradition et toute adjonction humaine. Elle est tout à fait indépendante de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde en général. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu qui est administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des Saintes Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et évite les critiques personnelles.

Abonnements:

Suisse:	1 an	6 fr.—	Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.—	
France:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Paris 1310–71.
	6 mois	20 fr.—	
Belgique:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	20 fr.—	

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). Payable au bureau de la Société du pays même ou, s'il n'y a pas de bureau dans le pays respectif, directement à la Société à Berne, par mandat-poste international.

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:

Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Adressez-vous toujours à la Société

Ce périodique, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues.)

Responsable en Suisse: F. Zürcher, Berne.
Imprimé en Suisse par WATCH TOWER Berne
7518 Printed in Switzerland

« Fascisme ou Liberté »

A l'heure où le monde est menacé de la « monstruosité » totalitaire et aveuglé à l'égard du gouvernement théocratique légitime, cette toute récente brochure sera certainement pour les « hommes de bonne volonté » un éclaircissement venant fort à propos. L'illustration de *Fascisme et Liberté* à elle seule en dit long. Les 64 pages de cet opuscule reproduisent tout d'abord le dernier discours fait par le Juge Rutherford devant le public de la ville de New-York et qui fut radiodiffusé par des postes nationaux, puis une dissertation magistrale sur le thème « Théocratie ».

Collaborateurs pour le bureau de Paris

Des frères libres et sans charge de famille, au courant des travaux de bureau, ayant des notions de comptabilité et de sténographie, ainsi que d'autres qui voudraient aider dans notre fabrication de disques, sont priés de s'adresser au bureau de Paris.

Programme des causeries par Radio

WALLONIA-BONNE ESPERANCE (Belgique)

Longueur d'onde environ 202 m
Vendredi .... 14 h 30 à 14 h 45

Etudes de « La Tour de Garde »

La Rançon (1re partie) (Edit. du 15 juillet)

Semaine du 20 août .... § 1 à 17
Semaine du 27 août .... § 18 à 43

La TOUR de GARDE
ANNONCIATRICE DU ROYAUME DE JÉHOVAH
XXXVII Année 15 Juillet 1939 No 14

La Rançon

(1re partie)

« Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. C'est là le témoignage rendu en son propre temps, et pour lequel j'ai été établi prédicateur [héraut: Stapfer] et apôtre » (I Timothée 2: 5 à 7).

JEHOVAH DIEU est le Sauveur des hommes. C'est lui qui a pourvu au fondement sûr de l'espérance pour leur salut et le leur a révélé. « Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ » (I Corinthiens 3: 11). « Jésus est la pierre rejetée par vous qui bâtissez, et qui est devenue la principale de l'angle. Il n'y a de salut en aucun autre; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devions être sauvés » (Actes 4: 11, 12).

2 Pourquoi Dieu a-t-il posé le fondement du salut des hommes pécheurs? — En vue de la justification de son saint nom. Le défi lancé par Satan a en effet mis le nom de Dieu en cause. Chaque créature imparfaite qui, une fois relevée de son incapacité héréditaire, manifeste son intégrité envers Dieu, opère un acte de justification du nom de Jéhovah, apporte une réfutation, un réquisitoire contre la provocation du diable. Le jugement qui frappa Adam était juste et ne pouvait pas ne pas subsister. Par suite du péché transmis par hérédité, les descendants d'Adam naquirent pécheurs. Dieu pouvait, normalement, permettre à un autre d'acquérir cette descendance. Ainsi, tous ceux qui manifesteraient leur foi en Dieu et en celui qui les aurait rachetés et demeureraient intègres, contribueraient à justifier le nom du Très-Haut. Dieu manifesta sa miséricorde envers l'homme pécheur en posant lui-même le fondement de son salut. Et comment le fondement du salut de l'homme a-t-il été posé? — En permettant à Jésus de procurer le prix exigé pour le rachat de l'humanité ou descendance adamique et d'acquérir la race humaine pour la libérer de l'esclavage.

3 Quel prix était-il exigé pour le rachat de l'humanité? — La vie d'une créature humaine parfaite. La loi divine exige en effet une vie pour une vie (Deutéronome 19: 21). Adam était parfait lorsqu'il transgressa volontairement et de propos délibéré la loi divine. Cette loi exigeait la mort de l'homme parfait coupable (Genèse 2: 17). Il ne fallait rien de plus, mais encore rien de moins qu'une vie parfaite pour racheter la descendance d'Adam. La vie d'un ange n'aurait pu convenir, l'ange étant supérieur à l'homme. D'autre part, aucun fils d'Adam, imparfait par naissance, n'aurait pu apporter l'appoint nécessaire (Psaume 49: 7). Dans son imperfection, l'homme ne pouvait que vivre un court laps de temps puis mourir et rester mort pour toujours, à moins que Dieu ne prît des dispositions exceptionnelles pour lui rendre la vie perdue. Qu'a-t-il été fait pour relever l'homme de la mort et le sauver?

4 L'Ecriture apporte la réponse à cette question: « Mais celui qui a été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que, par la grâce de Dieu, il souffrît la mort pour tous » (Hébreux 2: 9). Jésus accomplissant toujours la volonté de son Père, il doit avoir été convenu entre Dieu et son Fils bien-aimé que ce dernier deviendrait un homme, « un peu inférieur aux anges », qu'il mourrait et démontrerait par là sa fidélité jusqu'à la mort ignominieuse, en même temps qu'il pourvoirait à la valeur de rachat nécessaire et suffisante pour sauver l'homme de la mort. A l'origine, le nom du Fils de Dieu était le Logos. Dès le commencement, le Logos était avec Dieu. Sous la direction divine, il réalisa les desseins du Très-Haut. Il était le porte-parole de Jéhovah, une créature spirituelle. Par l'intervention miraculeuse du Tout-Puissant, une vierge conçut et donna naissance à l'enfant Jésus (Matthieu 1: 18 à 23). Dès le commencement, est-il écrit, le Fils était « la Parole » ou le Logos, il était « avec Dieu » et toutes choses ont été créées par lui (Jean 1: 1 à 3).

5 Le moment vint où le projet du salut de l'homme devait recevoir un commencement d'exécution. Dieu fit du Logos une créature humaine: « Et le Logos a été fait chair, et il a habité parmi nous et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père, pleine de grâce et de vérité » (Jean 1: 14; version anglaise du *Diaglott*). « Mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi » (Galates 4: 4). « L'enfant croissait et se fortifiait. Il était rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était sur lui » (Luc 2: 40).

6 A trente ans, Jésus se présenta devant Dieu pour faire sa volonté. C'est ce qu'il symbolisa par

son immersion dans le Jourdain (Luc 3: 21 à 23; Psaume 40: 7, 8; Matthieu 3: 16). Jésus était parfait. Il possédait toutes les qualités requises pour fournir le prix du rachat de l'homme pécheur. Existait-il un accord entre Jésus et Jéhovah, son Père, aux termes duquel l'homme Jésus devait mourir? La réponse est contenue dans ces paroles: « . . . comme le Père me connaît et comme je connais le Père, et je donne ma vie pour mes brebis. » « Le Père m'aime parce que je donne ma vie, afin de la reprendre. Personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre; tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père » (Jean 10: 15, 17, 18).

7 Il semble donc que, dès le début, le Père et le Fils étaient d'accord: Jésus deviendrait un homme, souffrirait la contradiction, l'indignité, l'opprobre, manifesterait son intégrité devant Dieu et mourrait comme un pécheur. Ayant démontré sa fidélité il ressusciterait, n'étant pas, en fait, déchu de son droit de vivre comme Adam l'était du sien. Jésus donna sa vie et, conformément à l'ordre qu'il avait reçu de Jéhovah — ordre auquel il se soumit — il reçut la vie à nouveau. Ainsi, Dieu ressuscita Jésus et lui rendit la vie sur le plan spirituel (I Pierre 3: 18; Actes 3: 26; I Corinthiens 15: 3, 4, 20). N'ayant pas perdu son droit à la vie humaine, Jésus possédait encore le droit à cette vie lorsqu'il ressuscita des morts. C'est ce droit à la vie humaine qui constitue le prix d'achat de l'homme pécheur. Après avoir ressuscité Jésus d'entre les morts, Dieu le revêtit de la toute-puissance dans le ciel et sur la terre, c'est-à-dire qu'il fit de lui son agent exécutif investi du pouvoir et de l'autorité nécessaire pour mettre à exécution les desseins divins tant sur la terre que dans les sphères célestes (Matthieu 28: 18; Philippiens 2: 9 à 11). Quand Jésus-Christ monta au ciel, il présenta à Dieu la valeur de sa vie humaine. Jéhovah reçut cet actif, équivalent exact de ce qu'Adam avait perdu. Telle était l'offrande de Jésus pour le péché, présentée par lui en faveur des pécheurs. Dieu ordonna que cette particularité fût illustrée par le sacrifice offert dans le tabernacle du désert (voir Lévitique chapitre 16). Le jour de propitiation, on immolait dans le parvis du tabernacle, qui représentait la terre, un taureau sans souillure et sans tache. Ce taureau figurait l'homme Jésus. Le sang du taureau représentait le sang de Jésus répandu en offrande pour le péché (Esaïe 53: 10). Le sacrificateur le portait dans le lieu très-saint du tabernacle et en aspergeait le propitiatoire (Lévitique 16: 14). Le lieu très-saint du tabernacle figurait le ciel même où Jésus-Christ parut et offrit son droit à la vie humaine comme valeur de rachat pour la descendance d'Adam (Hébreux 9: 3 à 25). Le sacrifice offert au tabernacle dans le désert une fois par an au jour de propitiation illustrait l'œuvre de Jésus s'offrant lui-même pour racheter l'homme. Voici ce qu'on peut lire sur ce sujet: « Ces choses étant ainsi disposées, les sacrificateurs qui font le service entrent en tout temps dans la première partie du tabernacle; et dans la seconde [le saint des saints ou lieu très-saint, représentant le ciel] le souverain sacrificateur seul entre une fois par an, non sans y porter du sang qu'il offre pour lui-même et pour les péchés du peuple. » « Il était donc nécessaire, puisque les images des choses qui sont dans les cieux devaient être purifiées de cette manière, que les choses célestes elles-mêmes le fussent par les sacrifices plus excellents que ceux-là. Car Christ n'est pas entré dans un sanctuaire fait de main d'homme, en imitation du véritable, mais il est entré dans le ciel même, afin de comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu. Et ce n'est pas pour s'offrir lui-même plusieurs fois qu'il y est entré, comme le souverain sacrificateur entre chaque année dans le sanctuaire avec du sang étranger; autrement il aurait fallu qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la création du monde, tandis que maintenant, à la fin des siècles, il a paru une seule fois pour abolir le péché par son sacrifice » Hébreux 9: 6, 7, 23 à 26). Ces textes démontrent avec précision que lorsque Christ Jésus, le grand souverain sacrificateur de Dieu, la créature spirituelle, parut dans le ciel en présence de la Majesté divine, il offrit à Jéhovah son droit personnel à la vie humaine comme prix de rachat de l'homme. Dieu accepta l'offrande et Christ Jésus devint le propriétaire de tous ceux de la descendance d'Adam qui, de bon gré, se soumettraient aux règles divines régissant le salut. Ainsi, Dieu posa en Christ Jésus le fondement du salut de l'homme et il n'existe aucun autre moyen de salut possible.

8 Le sang de l'homme Jésus constitue le prix de rançon de l'homme. Dieu a déclaré dans sa loi: « Car l'âme [la vie] de la chair est dans le sang. . . et l'âme [la vie] de toute chair, c'est son sang » (Lévitique 17: 11, 14). Il est donc constant que la vie de l'homme Jésus est l'actif, l'appoint grâce auquel le paiement de la rançon des hommes pécheurs a été rendu possible. On rencontre souvent dans la Bible les mots *rançon, racheter, racheté* et *rédemption* sans que ceux-ci aient toujours exactement la même signification. La partie de la Bible écrite par les disciples inspirés de Christ et que l'on appelle ordinairement le « Nouveau Testament » a été traduite du grec. Notre version commune de la Bible traduit par le mot *rançon* plusieurs mots grecs différents. Comme peu de personnes savent le grec il n'est pas sans utilité de faire connaître ici ces différents mots grecs traduits uniformément par « rançon »: les scrutateurs saisiront plus facilement. Parkhurst est un helléniste dont les travaux font autorité. Son lexique grec-anglais, à l'article du mot « rançon » dit ceci: « *Anti'lytron* vient de *anti* [signifiant] *en retour,* ou correspondance; et de *lytron,* une rançon. — une rançon, *prix de rédemption,* ou plutôt *une rançon* correspondante. Il veut dire au sens propre, le *prix,* la somme qu'on verse pour *racheter* des captifs de l'ennemi, la manière d'*échange* où *la vie de l'un est rachetée par la vie d'un autre* [Hyperius]. Ainsi Aristote emploie le verbe *antilytro'o* dans le sens de *racheter la vie par la vie.* »

9 *Anti'lytron* ne se rencontre qu'une fois dans l'Ecriture, en I Timothée 2: 4 à 7: « qui s'est donné

lui-même en rançon pour tous [ceux que Dieu veut sauver — verset 4]. C'est là le témoignage rendu en son propre temps, et pour lequel j'ai été établi prédicateur [autre version: héraut] et apôtre. » D'après *Parkhurst* il faudrait dire: « qui s'est donné lui-même en rançon correspondante ». Ce texte ne dit pas et ne peut vouloir dire qu'Adam a été ou est racheté par une rançon. Par contre il signifie très positivement que la perfection humaine que possédait l'homme parfait Adam (perfection humaine qui, avec le droit à la vie qu'elle comporte, avait été perdue par la désobéissance volontaire du premier homme) a été rachetée en faveur de la descendance d'Adam, laquelle, en raison du péché original, a été privée de la vie et du droit à cette vie. Les descendants d'Adam qui acceptent les dispositions divines pour leur rachat ainsi que les conditions à remplir imposées par Dieu, jouissent par privilège du bénéfice de la rançon. Par son sang, Jésus a payé la rançon, a racheté la vie et le droit à la vie humaine pour les descendants d'Adam qui doivent être sauvés. Ainsi donc, la pensée des Ecritures est la suivante: Dieu désire que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité en tenant compte de ses dispositions immuables. « Cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur qui veut que tous les hommes soient sauvés [en profitant du prix de la rançon, Dieu étant impartial] et [ensuite] parviennent à la connaissance [exacte] de la vérité [pour être en mesure de continuer à marcher dans le droit chemin], car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous [ceux qui seront sauvés]. C'est là le témoignage rendu en son propre temps » (I Timothée 2: 3 à 6). Continuant de disserter sur cette grâce de Dieu pour le salut des hommes, l'apôtre ajoute: « et pour lequel [témoignage] j'ai été établi prédicateur et apôtre ».

10 Pour complaire à son Père, l'homme Jésus transforma sa perfection et son droit à la vie humaine en une valeur pour racheter tous les droits qu'Adam avait perdus et dont toute sa descendance a été privée en raison du péché adamique. Ceci ne veut pas dire qu'Adam ait été racheté: ce sont les droits qu'Adam possédait à l'origine qui ont été rachetés. Dieu ne voulait pas envoyer Jésus sur la terre, donner sa vie en rançon et cesser à jamais d'exister pour qu'Adam et sa postérité puissent vivre à toujours. Dieu voulait que l'homme Jésus abandonnât sa vie comme homme, pour reprendre la vie (comme esprit), ainsi que Jésus lui-même l'a exprimé: « Le Père m'aime, parce que je donne ma vie, afin de la reprendre. . . tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père » (Jean 10: 17, 18). Jésus reprit en effet la vie, non comme homme, mais comme créature spirituelle. De plus, il détenait encore le droit à la vie humaine qu'il avait conservé sans le compromettre. Dieu ressuscita Jésus créature spirituelle. Mais Jésus possédait encore le droit à la vie sur le plan humain. Ce droit, il le fit valoir pour payer à Jéhovah le prix exigé. Il se rendit ainsi propriétaire des descendants d'Adam qui, eux, n'avaient pas péché volontairement comme le premier homme et qui, le moment venu, pourraient bénéficier de la valeur de la rançon. Jésus pouvait alors délivrer la descendance d'Adam de l'esclavage du péché et de la mort qui l'avait frappée en raison du péché d'Adam et à cause duquel le droit à la vie lui avait été refusé. C'est dire que le sacrifice de la rançon s'appliquerait aux dignes de la race d'Adam, vu que, par « dignes », il faut entendre ceux qui se plieraient à la règle divine. Ainsi, par exemple, Abel était un digne, approuvé de Dieu; cependant, il ne pouvait recevoir la vie ou le droit à la vie avant que le prix de rançon fut payé et agréé par Jéhovah. Mis à mort longtemps avant que la rançon ne fut payée, il devait attendre l'époque fixée par Dieu où il serait réveillé de la mort et obtiendrait le bénéfice tout entier du prix de la rançon. Lorsque Jésus-Christ acquitta le prix et abandonna sa vie humaine parfaite il devint propriétaire de l'humanité obéissante. Il ne se substitua pas à Adam dans la mort mais devint l'acquéreur de la descendance adamique en payant exactement ce qu'Adam avait perdu; c'est pourquoi la vie de l'homme Jésus est le prix correspondant exactement à la vie d'Adam parfait. Jésus racheta le droit à la vie pour ceux de la postérité d'Adam qui en seraient dignes. Son privilège consiste à dispenser cette vie conformément à la volonté de Dieu selon qu'il est écrit: « La vie est le don de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur » (Romains 6: 23). Qui doit déterminer quels sont les descendants d'Adam dignes d'en profiter? Le Seigneur Jésus-Christ qui agit avec toute l'autorité que Jéhovah lui a laissée. Christ Jésus est le « père éternel » ou « donateur de vie » (Esaïe 9: 6). Comme père il peut faire revivre des créatures qui étaient mortes et donner la vie à autant de créatures qu'il lui plaira, selon le bon plaisir de Jéhovah. Jésus-Christ ne peut accorder, avec à propos, cette vie délivrée qu'à ceux de la race d'Adam qui acceptent les règles divines.

« Pour tous »

11 La valeur de la rançon acquittée par Jésus n'est-elle pas destinée à assurer à tous le bénéfice de la vie? Le texte de I Timothée 2: 6 rapporté ci-avant n'établit-il pas que Jésus a donné sa vie en rançon pour tous et cette affirmation n'est-elle pas une garantie que tous les membres de la race humaine profiteront du sacrifice ou du prix de la rançon? Non, une telle conclusion n'est pas correcte. Il est des hommes foncièrement et volontairement méchants: ceux-là n'ont rien à attendre de la rançon. S'ils se courbaient sous les règles divines relatives à la rançon, ils pourraient devenir justes et profiter de cette dernière. Jésus a dit: « . . . selon que tu lui as donné pouvoir sur toute chair, afin qu'il accorde la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés. Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu et Jésus-Christ que tu as envoyé » (Jean 17: 2, 3).

12 Ceux qui refusent de reconnaître Dieu et Christ Jésus ne peuvent recevoir la vie. Bien des

personnes à qui la vérité est présentée et à qui l'on expose les dispositions prises par Dieu pour la vie et le salut, repoussent cette vérité et répondent ceci: « Cela ne m'intéresse pas. Je suis content de ce que j'ai. » Adam ayant péché volontairement et délibérément, rien n'autorise à penser qu'il obtiendra la vie; et il n'y a pas davantage de raison pour croire qu'aucun descendant d'Adam reçoive cette vie si, volontairement, il refuse d'entendre parler des dispositions prises par Dieu pour l'accorder. Si Dieu accordait à Adam le bénéfice de la rançon, il montrerait par là que son jugement contre Adam n'était pas juste, alors que l'Ecriture déclare: « La justice est la base du trône de Dieu » (Psaume 89: 14). Accorder le bénéfice de la rançon à ceux qui méprisent l'offre de Dieu ne cadre pas avec le but divin tel que les Ecritures l'expriment. Le texte de I Timothée chapitre deux montre que « Dieu ne fait point acception de personnes » (Actes 10: 34), et qu'ainsi la rançon est pour tous ceux qui se conforment à la volonté ou loi de Dieu. Il n'y a qu'un seul Dieu tout-puissant, Jéhovah, et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Jésus qui a donné sa vie en rançon pour tous, évidemment pour tous ceux que Dieu voudra sauver parce qu'ils se soumettront à sa volonté. Personne ne peut affirmer que le sacrifice de la rançon s'applique automatiquement en faveur de tous.

[13] Les mots *acheter, acheté, achat* et *racheter* sont tous quatre la traduction du grec *agorazo* (dérivé de *agora,* « place publique » ou « marché » et *ageiro,* rassembler, sur la place publique ou place du marché). *Agorazo* veut dire aller au marché et y acheter ou racheter ce qu'on y vend. Ainsi, par exemple, on amenait et on vendait des esclaves sur le marché; le mot agorazo s'appliquait parfaitement à ce genre de commerce. Notons en passant un exemple de l'usage de ce mot: « Le Royaume des cieux est encore semblable à un trésor caché dans un champ. L'homme qui l'a trouvé le cache; et, dans sa joie, il va vendre tout ce qu'il a, et achète ce champ » (Matthieu 13: 44).

[14] Bien des personnes qui se sont essayées à interpréter les Ecritures ont avancé que le *champ* dont il est question dans ce texte symbolise la race humaine tout entière, les méchants et tous les autres. Cette pensée est assurément inexacte. Notons en effet: « Le Royaume des cieux est semblable », et ainsi de suite. C'est le Royaume des cieux qu'on achète; or, il est certain que la race humaine, prise dans son ensemble, n'est pas le Royaume des cieux. Et ce n'est pas non plus le Royaume des cieux qui est caché au sein de la famille humaine pécheresse. Le Royaume des cieux est le trésor caché qu'on achète, c'est le trésor inclus dans l'organisation universelle de Dieu, saint et non effleuré par le péché. Le « Royaume des cieux » est le mystère caché (Ephésiens 1: 20 à 23; 5: 32). « Le mystère caché de tout temps et dans tous les âges, mais révélé maintenant à ses saints » (Colossiens 1: 26). Par son obéissance absolue à la volonté de son Père, Christ Jésus est devenu l'héritier de toutes choses, y compris du mystère caché, du Royaume des cieux. (Hébreux 1: 2; Romains 8: 16, 17). Dieu fit connaître à Jésus son but de constituer une organisation capitale, son gouvernement, le « Royaume des cieux », qui pendant des âges est resté un mystère caché à toutes les autres créatures de Dieu, jusqu'au moment où il lui plut de le révéler. Lorsque Jésus en eut connaissance, il vendit son tout pour devenir l'héritier et le chef de ce Royaume. Ce ne fut pas sa vie humaine comme rançon pour l'humanité qui acheta cet état du Royaume des cieux, ce fut son abandon de tout, y compris la vie humaine, pour maintenir son intégrité et sa fidélité envers Dieu dans les conditions les plus adverses, voire jusqu'à la mort ignominieuse. C'est ce qu'il fit pour acquérir ce champ et son trésor caché. La souffrance de Jésus n'a rien à faire avec le prix d'acquisition de l'humanité; mais ce fut par cette souffrance qu'il apprit l'obéissance, démontra son intégrité et sa fidélité et devint l'héritier du salut éternel et du Royaume (Hébreux 5: 8, 9).

[15] Voici quelques textes où le même mot grec *agorazo* est traduit par « acheté »: « Le Royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de belles perles. Il a trouvé une perle de grand prix; et il est allé vendre tout ce qu'il avait, et l'a achetée » (Matthieu 13: 45, 46). Ce passage est susceptible de la même interprétation que la parabole précédente des versets quarante-trois et quarante-quatre. Ces deux paraboles comprennent les membres du corps de Christ, puisqu'ils font partie du Royaume des cieux. Si l'achat dont il est question au texte précédent relatif au Royaume des cieux se rapportait au prix de la rançon, les membres du corps n'y auraient aucune part parce qu'ils n'interviennent pas dans l'achat de la race humaine. Or, il n'est pas douteux que les membres du corps de Christ aient une part dans le Royaume (Romains 8: 16 et 17; Apocalypse 1: 6; 20: 4). Ceux qui suivent fidèlement Jésus et appartiennent au Royaume des cieux ont d'abord été rachetés par le sang précieux de Jésus avant d'être admis à faire partie de ce Royaume (I Pierre 1: 18, 19). « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du saint-esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes? Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieux dans votre corps . . . » (I Corinthiens 6: 19, 20; les derniers mots du verset 20 ne figurent pas dans le texte original). Ce texte n'envisage que les chrétiens oints. Il n'est pas possible de l'appliquer en général à tous les membres de la famille humaine, méchants et autres. Rachèterait-on un esclave et lui rendrait-on la liberté s'il refusait d'obéir à son maître? En Egypte, le peuple vint lui-même vers Joseph et demanda à être acheté avant que Joseph l'acheta pour Pharaon. Cette image représentait le rachat et la rédemption des hommes qui s'adressent à Jésus-Christ pour être rachetés par lui (Genèse 47: 19 à 23). Les membres du corps de Christ viennent d'abord à Jésus et acceptent de faire sa volonté ainsi que celle de son Père. Alors le prix du rachat leur est appliqué. Ils lui appartiennent et ne s'appartiennent plus à eux-mêmes. Ils deviennent ses esclaves, obligatoire-

ment dociles à sa volonté, astreints à obéir à ses commandements. Ils n'ont pas été rachetés contre leur gré, mais parce qu'ils désiraient l'être. La règle divine demeure identique à elle-même dans tous les temps.

[16] Que la personne appelée par le Seigneur soit destinée à vivre sur le plan spirituel ou que son espérance relève du domaine terrestre, son rachat s'opère toujours de la même manière. Le texte suivant s'applique au petit troupeau: « Car l'esclave qui a été appelé dans le Seigneur est un affranchi du Seigneur; de même, l'homme libre qui a été appelé est un esclave de Christ. Vous avez été rachetés à un grand prix; ne devenez pas esclaves des hommes » (I Corinthiens 7: 22, 23). Ceux-ci n'ont été appelés qu'après s'être consacrés pour faire la volonté de Dieu, leur rachat par le prix de la rançon s'est affectué ensuite, et ils ont été rachetés par le Seigneur dont ils sont devenus la propriété. Agréés dans le Seigneur, ils sont maintenant ses esclaves puisque, de bon gré, ils ont accepté d'être rachetés d'après les conditions fixées par le Seigneur. Ils se sont vendus au Roi (I Rois 21: 20, 25).

[17] Les méchants ne sont pas rachetés: « Il y a eu parmi le peuple [d'Israël] de faux prophètes, et il y aura de même parmi vous [qui êtes chrétiens] de faux docteurs, qui introduiront des sectes pernicieuses, et qui, reniant le maître qui les a rachetés, attireront sur eux une ruine soudaine [une prompte perdition; *Lausanne*] » (II Pierre 2: 1). Déjà ils avaient été rachetés, mais devenus méchants par la suite, ayant renié le Seigneur et la valeur de son sacrifice, il n'existe plus de salut pour eux, comme les Ecritures le démontrent (voir Hébreux 6: 4 à 10; 10: 26 à 29).

[18] Les Ecritures comparent les chrétiens fidèles parvenus à la maturité dans la vie spirituelle à des « anciens » ou « vieillards » rachetés: « Et ils [les vingt-quatre vieillards membres du corps de Christ; *Darby:* les vingt-quatre anciens] chantaient un cantique nouveau, disant: Tu [Christ Jésus] est digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux; car tu as été immolé et tu nous as rachetés à Dieu par ton sang, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation » (Apocalypse 5: 9; *Ostervald*).

[19] Ce texte ne peut s'appliquer aux méchants, ceux-ci n'étant pas rachetés pour Dieu. Il indique au contraire qu'on n'est pas racheté automatiquement puisque les vieillards ont été rachetés, comme il est dit, « de toute tribu ».

[20] Le texte ci-après indique bien que les membres du corps de Christ sont ceux qui ont été rachetés, acquis par rançon: « Et ils chantent un cantique nouveau devant le trône, et devant les quatre êtres vivants et les vieillards. Et personne ne pouvait apprendre le cantique, si ce n'est les cent quarante-quatre mille, qui avaient été rachetés de la terre. Ce sont ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges; ils suivent l'agneau partout où il va. Ils ont été rachetés d'entre les hommes, comme des prémices pour Dieu et pour l'agneau » (Apocalypse 14: 3, 4).

[21] Le fait d'être « rachetés d'entre les hommes » indique que tous les hommes ne sont pas rachetés automatiquement. Les membres du corps de Christ dont il est parlé se sont d'abord consacrés pour faire la volonté de Dieu et, de ce fait, ont sollicité leur rachat. Le but et l'intention de Dieu tendent à la rédemption des hommes sans distinction, mais les rachetés doivent d'abord avoir foi en Dieu et en Jésus et se consacrer ensuite. Cette règle s'applique à tous. De plus, les membres du corps de Christ sont des « prémices » pour Dieu et Christ, ce qui prouve que d'autres encore verront se lever pour eux l'occasion d'être rachetés également, privilège dont ils profiteront en exerçant la foi en Dieu et en Christ par une consécration entière pour faire la volonté divine.

« Exagorazo »

[22] *Exagorazo* est un autre mot grec plus fort, plus expressif qu'*agorazo*. Il signifie: « acheter ou racheter de, acheter entièrement, racheter le tout, payer la rançon de, délivrer, relâcher » et s'applique aussi bien au rachat de créatures qu'au rachat du temps. Notons Galates 3: 13 et 14: « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous, — car il est écrit: Maudit est quiconque est pendu au bois, — afin que la bénédiction d'Abraham [celle relative à la postérité d'Abraham] eût pour les païens son accomplissement en Jésus-Christ, et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis. »

[23] Les Juifs désobéissants ne furent pas rachetés de la malédiction de la loi, pas plus que les païens mal disposés ne furent rachetés de la malédiction ou de l'esclavage du péché. Le texte dit: « . . . et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis", montrant par là que les chrétiens seuls croient, de bon gré, et suivent Jésus-Christ. Tous les autres Juifs demeurent sous le coup de la malédiction de la loi. Il est encore écrit: « Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l'adoption » (Galates 4: 4, 5). D'après ce texte, les Juifs qui ont reçu l'adoption, c'est-à-dire qui ont été adoptés comme fils, ont, seuls, été rachetés. Et cette pensée se trouve vérifiée par cet autre passage: « Il [Jésus] est venu chez les siens et les siens ne l'ont pas reçu. Mais à tous ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu » (Jean 1: 11 à 13).

[24] Il s'ensuit que ceux qui n'ont pas cru n'ont pas été rachetés; par contre, ceux qui ont cru et se sont donnés à Christ ont été « rachetés complètement ». Ce même mot grec est susceptible d'une application plus large, voire dans le domaine de l'abstrait. Ainsi, il est parlé de « racheter le temps car les jours sont mauvais » (Ephésiens 5: 16).

[25] Le verbe grec *lyo* qui signifie « relâcher, élargir » est la racine des mots grecs traduits par « délivrer, racheter » dans les textes ci-après: « Nous espérions que ce serait lui qui délivrerait [*lytro'o*] Israël; mais, avec tout cela, voici le troi-

sième jour que ces choses se sont passées» (Luc 24: 21). «Sachant que ce n'est pas par des choses périssables, par de l'argent ou de l'or, que vous [les élus] avez été rachetés [*lytro'o*] de la vaine manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache» (I Pierre 1: 18, 19).

[26] Ce dernier passage ne concerne que ceux qui ont fui l'organisation de Satan et se sont donnés à Dieu par Jésus-Christ. On rencontre en Luc 1: 68 le mot grec *lytrosis* qui veut dire payer la rançon de, «racheter» moyennant un prix: «Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté [littéralement: acquis la rédemption pour] son peuple!" Evidemment, il ne peut être question que de ceux qui se sont donnés au Seigneur. En Luc 2: 36 à 38 on parle de ceux qui «attendaient la délivrance» par celui dont Jéhovah avait annoncé la venue. On lit aux Hébreux 9: 12 (version *synodale*): «Et, après nous avoir acquis une rédemption éternelle, il [Christ] est entré une fois pour toutes dans le lieu très-saint, en offrant non pas le sang des boucs et des veaux, mais son propre sang.» Ici l'apôtre ne se considère pas sur le même plan que toute la race humaine, mais il parle de «nous» (9: 24) qui avons fui vers Christ et nous sommes consacrés avec joie pour faire la volonté divine.

[27] *Apolytrosis* veut dire «relâcher, libérer». Il marque en particulier l'action dont le résultat apportera la libération, «la rédemption, l'élargissement contre paiement d'une rançon». Ce mot est traduit par «rédemption» et «délivrance» dans les textes ci-après: «Et quand ces choses commenceront à arriver, redressez-vous et levez vos têtes, parce que votre délivrance approche» (Luc 21: 28) La délivrance dont il est question ici est comparable à celle qu'expérimentèrent les Israé lites à leur sortie d'Egypte (Exode 6: 6; 15: 13; Psaume 106: 9 à 11) et à celle des disciples de Jésus lorsqu'ils sont libérés de l'organisation de Satan, c'est-à-dire de Babylone. Après 1918 le reste fidèle de la postérité de l'organisation du Seigneur a été libéré, délivré de l'organisation du diable, grâce à la puissance divine (Psaume 107: 2, 3; Esaïe 52: 9 à 11; Jérémie 31: 10 à 12). «... Justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction. Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ» (Romains 3: 22 à 24). Ici encore la rédemption ne s'applique qu'à ceux qui ont la foi et croient; elle apporte la justification des seuls croyants et les libère de l'esclavage.

[28] Le texte que voici comporte le même mot grec traduit par «rédemption»: «Et ce n'est pas elle [la création tout entière: les personnes de bonne volonté, les «autres brebis» du Seigneur] seulement; mais nous aussi, qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi nous soupirons en nous-mêmes, en attendant l'adoption, la rédemption de notre corps» (Romains 8: 23). Dans ce passage le «notre corps" est le corps dont Jésus est la Tête, le Christ complet comprenant Jésus-Christ, la Tête, et les 144 000 membres de son corps qui expérimentent la rédemption ou délivrance. La manifestation visible de cette rédemption réside dans la délivrance des fidèles, actuellement sur la terre, de l'esclavage de l'organisation de Satan qui a passé sur eux et dont ils ont été les prisonniers jusqu'en 1918, date à laquelle le Seigneur est entré dans son temple et y a rassemblé ses fidèles. Le texte ci-après concerne encore ceux qui sont en Christ: «Or c'est par lui que vous êtes en Jésus-Christ, lequel, de par Dieu, a été fait pour nous sagesse, justice et sanctification et rédemption» (I Corinthiens 1: 30). Evidemment, ceci ne s'applique pas à ceux qui repoussent dédaigneusement les dispositions bienveillantes prises par Dieu en Jésus-Christ.

[29] Nous rencontrons le même mot en Ephésiens 1: 7 et 14: «En lui nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon la richesse de sa grâce.» «... Lequel est un gage de notre héritage, pour la rédemption de ceux que Dieu s'est acquis [pour le rachat de son acquisition; *Lausanne*] à la louange de sa gloire.» Dans ce dernier texte «son acquisition» traduit le mot grec *peripoiesis* qu'on retrouve en I Pierre 2: 9, «un peuple acquis». Cette «acquisition» est le corps de Christ et ne peut être autre chose. Dans Ephésiens 1: 7, 14 la «rédemption» est limitée à ceux qui la sollicitent par le sang de Christ, l'unique salut, qui reçoivent le pardon des péchés puis le «gage» (le paiement qui scelle le marché) de l'esprit. Lorsque l'organisation de Satan sera détruite, le «peuple acquis» connaîtra la pleine délivrance.

[30] Colossiens 1: 14: «En qui nous avons la rédemption, la rémission des péchés.» Cette «rédemption» ne s'applique pas automatiquement à tout le monde, mais à ceux qui, volontairement, la recherchent et la demandent. Elle est assez large pour couvrir tous ceux qui viendront vers Dieu et désireront être sauvés.

[31] En Hébreux 11: 35, le même mot grec, traduit «délivrance», est rendu «rédemption» par *Young*. «Des femmes recouvrèrent leurs morts par la résurrection; d'autres furent livrés aux tourments, et n'acceptèrent point de délivrance, afin d'obtenir une meilleure résurrection.» Les fidèles d'autrefois refusèrent d'accepter la rédemption qui aurait acheté la délivrance de leurs tortures au prix d'une compromission avec les agents du diable. Lorsqu'ils ressusciteront des morts ils accepteront avec joie la rédemption par Christ Jésus. Ils ont eu foi en Dieu et en sa promesse d'envoyer le Messie et sont demeurés intègres.

[32] Le mot grec *lytron* qui veut dire «quelque chose par quoi on peut libérer», c'est-à-dire un «prix» de rachat est traduit par «rançon» dans le texte suivant: «Et quiconque veut être le premier parmi vous, qu'il soit votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la

rançon de plusieurs [d'un grand nombre; *Lausanne*]" (Matthieu 20: 27, 28). Ici, dans le texte grec le mot *lytron* est suivi de la préposition *anti* qui veut dire *au lieu de, à la place de, correspondant à, en faveur de*. De tous ces sens différents le dernier est celui qui rend le mieux l'idée. C'est juste le contraire du mot composé *antilytron* de I Timothée 2: 6. En Matthieu 20: 28, le préfixe *anti* ne peut pas avoir le sens de prix « correspondant exactement », parce que la vie de Jésus ne correspondait pas exactement à celle « d'un grand nombre ». Elle était donnée « en faveur » d'un grand nombre. La loi de Dieu précisée en Deutéronome 19: 21 montre que la vie qui rachète doit être le prix équivalant exactement à ce qui a été perdu; ainsi, la vie de Jésus doit équivaloir à ce que Jésus acquiert en payant la rançon en faveur d'un grand nombre. Le texte de Marc 10: 44, 45 confirme la même pensée: « Quiconque veut être le premier parmi vous, qu'il soit l'esclave de tous. Car le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de [*lytron anti*] plusieurs. » Jésus a donné sa vie en rançon en faveur d'un grand nombre. Pour eux, il a racheté la vie pleine et complète ainsi que le droit qui s'y rattache, pour autant qu'ils acceptent les règles déterminées par Dieu, relatives au salut. Jésus n'est assurément pas venu pour sauver et donner sa vie en faveur de ceux qui sont volontairement méchants. A la vérité, il est rapporté dans Romains 5: 8, 10, que Christ est mort pour nous tandis que nous étions ennemis. « Mais Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort pour nous. » « Car si, lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. » Le « nous » de ces textes ne se rapporte pas à n'importe qui, mais à ceux qui sont « appelés à être saints » (Romains 1: 7).

33 La première épître à Timothée est adressée à Timothée qui avait été envoyé et à qui avait été confiée la mission d'instruire ceux qui, déjà, s'étaient consacrés pour faire la volonté de Dieu, ceux qui avaient été tirés du monde pour le nom de Jéhovah. Dans toute cette épître la pensée directrice que l'apôtre s'attache à mettre en valeur est la suivante: Dieu ne fait acception de personne, il veut que tous les hommes puissent être sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité, car il n'y a qu'un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, qui s'est donné lui-même en rançon en faveur de tous — naturellement, de tous ceux qui recherchent le Seigneur. La pensée qui se dégage est que Christ Jésus est le médiateur de tous ceux qui se sont engagés, par alliance, à faire la volonté divine. D'après tous les passages cités précédemment on peut voir que le sacrifice de rançon de Jésus ne s'applique pas automatiquement à tout homme, qu'il le désire ou non, mais ne s'adresse qu'à ceux qui veulent en recevoir les bienfaits, qui recherchent les sentiers de la justice, croient en Dieu, le reconnaissent pour le Tout-Puissant, trouvent dans le sang de Christ le seul salut possible et s'engagent de plein gré à faire le volonté de Dieu. Il n'est pas possible qu'un homme soit réconcilié avec Dieu sans Christ Jésus le médiateur. Jésus a acquis la race par son propre sang et il n'affranchit de l'incapacité qui frappe le pécheur que ceux qui demandent à être délivrés et sauvés.

34 Dieu a montré sa miséricorde à des hommes pécheurs, à la descendance d'Adam. C'est pourquoi, dit l'Ecriture: « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jean 3: 16). Et encore: « Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui » (verset 17). Cette manifestation de la miséricorde de Dieu est à l'effet que les hommes « puissent être sauvés » et non pas qu'ils doivent être sauvés qu'ils le veuillent om non, qu'ils croient ou non.

35 Sans le sacrifice de la rançon personne ne pourrait être sauvé. La « colère de Dieu », la juste condamnation de Dieu qui frappe toute imperfection s'attache à tous les pécheurs, par hérédité adamique. Dieu ne peut rien approuver qui soit imparfait. Ce n'est pas par l'exercice de sa justice, mais par l'exercice de sa bonté que Dieu a fait en sorte que Jésus rachetât des hommes et que, s'ils manifestaient leur foi en Dieu et en Christ, ils pussent être délivrés de l'esclavage du péché, faire la preuve de leur intégrité devant Dieu et, sur cette démonstration, recevoir le salut et la vie par Jésus-Christ. Très positivement, ceux qui ne voudront pas croire ne pourront pas être sauvés. S'ils le pouvaient, ce serait la négation des conditions régissant la croyance. C'est pourquoi l'Ecriture déclare: « Le Père aime le Fils et il a remis toutes choses entre ses mains. Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui » (Jean 3: 35, 36).

36 Il n'y a, pour l'homme, d'autre moyen d'échapper au juste châtiment de la mort éternelle què de recevoir personnellement le mérite de Christ Jésus. La doctrine d'une « rançon pour tous sans égard à la croyance » ne repose sur aucune autorité scripturale.

37 Le *prix de rançon* est ce qui pourvoit au rachat de l'humanité, c'est le prix qui correspond exactement à ce que l'homme parfait Adam a perdu pour lui-même et pour toute sa descendance.

38 L'*offrande pour le péché* est la présentation, le paiement à Jéhovah de cet actif ou prix de rachat. Jésus est mort sur la terre. Son sang versé est le prix de la rançon. Dieu le ressuscita esprit, l'exalta dans les hautes sphères célestes, le revêtit de toute l'autorité et de tout le pouvoir pour exécuter les desseins divins. Christ Jésus, la créature divine, présenta à Jéhovah, dans le ciel, l'actif de valeur, son droit à la vie humaine, en offrande pour le péché. Tel est le sens particulier qui s'attache à l'expression: offrande pour le péché. Le paiement de la rançon comporte à la fois l'action de pourvoir au prix d'achat et de présenter,

de régler ce prix d'achat. Tout ceci a été effectué par Christ Jésus selon la volonté et le commandement de Dieu. Il résulte donc que Christ Jésus seul — les membres de son corps n'ont rien de commun avec lui dans cette affaire — a payé la rançon de l'humanité.

39 L'image prophétique des sacrifices offerts dans le tabernacle du désert le jour de propitiation confirme cette conclusion. Le taureau, illustration de l'homme Jésus, était introduit dans le parvis du tabernacle et y était immolé. Ce parvis représentait la terre où Jésus fut mis à mort. Le souverain sacrificateur d'Israël recueillait le sang du taureau et le portait dans le « très-saint », correspondant au ciel; là, il faisait l'aspersion du sang, lequel figurait la vie de l'homme Jésus-Christ. D'accord avec cette partie du développement de l'image, Christ Jésus, le grand souverain sacrificateur, monta dans le ciel même et produisit, devant Dieu, son droit à la vie humaine. Dans le type, le sacrificateur aspergeait de sang le propitiatoire sept fois consécutives. « Sept » étant un symbole de plénitude dans le domaine céleste, il indique la perfection de l'aspersion effectuée dans le ciel par le Seigneur lui-même; autrement dit, Christ Jésus a payé, et complètement, le prix de rachat de la race humaine (voir Lévitique, chapitre 16). Dans le type, le souverain sacrificateur seul pouvait pénétrer dans le très-saint. Personne n'avait le droit de l'y accompagner.

40 Notons maintenant ce passage: « Et dans la seconde [la seconde partie du tabernacle: « le saint des saints »] le souverain sacrificateur seul entre une fois par an, non sans y porter du sang qu'il offre pour lui-même et pour les péchés [commis par ignorance; *Diaglott*] du peuple » (Hébreux 9: 7). « Il n'y aura personne dans la tente d'assignation, lorsqu'il entrera pour faire l'expiation dans le sanctuaire, jusqu'à ce qu'il en sorte. Il fera l'expiation pour lui et pour sa maison [la classe sacerdotale dans le type] et pour toute l'assemblée d'Israël » (Lévitique 16: 17). De même, dans l'antitype, Christ Jésus, le grand souverain sacrificateur, a présenté la valeur de sa vie humaine, le prix de rachat, en faveur de la maison royale que Dieu choisit et aussi en faveur des péchés du peuple (Hébreux 9: 17, 24).

41 On a dit que les membres glorifiés du corps de Christ, de l'Eglise, par leur sacrifice, font partie de l'offrande pour le péché. A l'appui de cette théorie, on a avancé le texte suivant: « Il égorgera le bouc expiatoire pour le peuple et il en portera le sang au delà du voile. Il fera avec ce sang comme il a fait avec le sang du taureau, il en fera l'aspersion sur le propitiatoire et devant le propitiatoire » (Lévitique 16: 15).

42 Ni ce texte ni aucun autre passage des Ecritures ne justifie la conclusion d'après laquelle les membres du corps de Christ auraient une part dans le sacrifice d'expiation. Seul le sang de Jésus a une valeur de rachat, et c'est ce prix qui a été présenté et payé comme offrande pour le péché. Mais, demandera-t-on, dans ce cas, que signifie l'immolation du bouc de l'Eternel et l'aspersion de son sang, comme indique le type, si cette aspersion n'est pas faite en faveur de l'humanité en tant que partie de l'offrande pour le péché? Il est exact que le sang du bouc de l'Eternel était porté dans le saint comme celui du taureau. Dans le type, le bouc ne se sacrifiait pas lui-même; c'était le souverain sacrificateur qui faisait l'office. Dans l'antitype ou réalité, personne ne se sacrifie, c'est le Seigneur Jésus, le grand souverain sacrificateur, qui opère l'action sacrificatoire. Le sacrifice et l'aspersion du sang du bouc de l'Eternel veut évidemment dire ceci: Toute créature humaine appelée du « haut appel » doit porter l'opprobre qui s'attache à Jésus-Christ, souffrir et mourir avec lui avant de régner avec lui dans le ciel. Voici quelques paroles apostoliques inspirées qui s'accordent avec cette pensée: « Je me réjouis maintenant dans mes souffrances pour vous; et ce qui manque aux souffrances de Christ, je l'achève en ma chair, pour son corps, qui est l'Eglise » (Colossiens 1: 24). « Cette parole est certaine: si nous sommes morts avec lui, nous vivrons aussi avec lui; si nous persévérons, nous régnerons aussi avec lui; si nous le renions, lui aussi nous reniera » (II Timothée 2: 11, 12). « Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces » (I Pierre 2: 21). Dans le type, le bouc de l'Eternel représentait ceux qui sont engendrés de l'esprit et qui, comme créatures humaines, doivent mourir et être fidèles jusqu'à la mort pour avoir part avec Christ dans son Royaume, jouir de la vie sous sa forme la plus élevée et régner avec lui. « Ne crains pas ce que tu vas souffrir. Voici, le diable jettera quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés, et vous aurez une tribulation de dix jours. Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie » (Apocalypse 2: 10). « Ils revinrent à la vie, et ils régnèrent avec Christ pendant mille ans » (Apocalypse 20: 4).

43 On ne peut contredire ce qui suit: Dieu a pourvu au salut par son Fils, Jésus-Christ; le sang de Jésus, versé au Calvaire, est le prix de rachat de l'homme pécheur, prix qui a racheté le droit qu'Adam avait perdu pour sa descendance; ce prix d'achat a été présenté dans le ciel et remis à Dieu comme expiation en faveur de tous ceux qui croiront en Jésus-Christ; l'action a été accomplie par lui conformément à la volonté divine; ayant acquitté le prix de la rançon, il est devenu le propriétaire de la race humaine; pour bénéficier de la rançon il faut d'abord croire et obéir; la vie éternelle est le don de Jéhovah par Christ, parce que le salut vient de l'Eternel par l'intermédiaire de Jésus-Christ; il n'existe aucun autre moyen de parvenir à la vie; personne ne peut obtenir la vie éternelle si, au préalable, il ne croit en Dieu, en Jésus, et ne sollicite son salut en s'engageant, sans condition, à faire la volonté de Dieu.

(A suivre)

(W. T. du 15 mai 1939.)

La troisième trompette

EN L'AN 1922 commença une série de sept « proclamations » dont la portée était universelle. Ces proclamations furent adoptées sous forme de « résolutions » ou déclarations par les témoins de Jéhovah réunis en congrès — et connus alors comme « association internationale des Etudiants de la Bible » — chaque année dans une autre ville, puis publiées. Un minutieux examen de ces sept résolutions ainsi que des conférences publiques qui les confirmaient, et leur confrontation avec les prophéties bibliques, apportent, à la lumière des événements historiques qui suivirent, la preuve que ces choses avaient été prédites. Elles ont réalisé une image symbolique, celle des « sept trompettes » avec lesquelles, l'un après l'autre, les « sept anges » venant du temple de Dieu sonnèrent (voyez Apocalypse, chapitres 8 à 11). A la sonnerie de chacune de ces trompettes succédèrent d'étranges événements qui avaient été décrits en langage imagé. Considérés en regard du son des trompettes qui retentit sept années de suite — la proclamation de la vérité et tout ce qui l'accompagna — les dits événements deviennent compréhensibles.

Conformément à ce qui précède, la première trompette commença à retentir au congrès des témoins de Jéhovah tenu à Cedar Point, Ohio, en septembre 1922. La seconde fit résonner au loin son message l'année suivante, soit, à partir d'août 1923, date à laquelle les témoins se réunirent en congrès à Los Angeles, en Californie. Les saints anges de Jéhovah soumis à Christ Jésus dans son temple eurent leur part dans l'accomplissement de ces choses spirituelles.

De nouveau, Dieu suggéra à son peuple, par le ministère de son ange, d'accomplir et d'exécuter ses desseins. En juillet 1924, lors d'une assemblée internationale du peuple de Dieu à Columbus (Ohio), une résolution intitulée: «Accusation » fut adoptée. Elle fut, en même temps que le discours qui la justifiait et qui avait pour titre: « Civilisation condamnée », imprimée un peu plus tard et distribuée parmi tous les peuples de l'univers. Cette publication fut suivie, à peu de distance, de nombreux discours qu'en plusieurs points du vaste monde prononcèrent de nombreux conférenciers.

Accusation

« Nous, Etudiants internationaux de la Bible, réunis en assemblée, déclarons avoir voué notre fidélité pleine et entière à Christ, lequel est présent et a pris possession de son Royaume, et avoir foi dans ce Royaume.

« Nous croyons fermement que chacun des enfants de Dieu, qui a reçu son onction, est un véritable ambassadeur de Christ et qu'il est de son devoir de rendre un témoignage fidèle et véridique en faveur du Royaume divin. En qualité d'ambassadeurs de Christ, nous croyons et nous affirmons, sans présomption aucune, que Dieu nous a délégués pour „proclamer la venue du jour de sa vengeance et pour consoler tous les affligés" (Esaïe 61: 2).

« Nous croyons, en outre, et nous annonçons que le temps marqué est venu où le courroux du Seigneur doit se manifester contre les systèmes malfaisants qui ont fermé les yeux du peuple aux lumières de la vérité et qui l'ont ainsi privé d'espérance et de paix; et afin que le dit peuple puisse atteindre à la connaissance de la vérité et trouver la consolation dans la perspective des bénédictions divines qui lui sont réservées, nous avons publié cette „Accusation" dont l'argumentation s'inspire de la Parole de Dieu et nous attirons l'attention publique vers le seul remède capable de guérir l'humanité des maux dont elle souffre.

« Nous accusons formellement Satan d'avoir ourdi une conspiration en vue de maintenir les peuples dans l'ignorance des bénédictions dont le Seigneur a dessein de les combler en leur octroyant la vie, la liberté, et le bonheur; et nous accusons également d'autres personnages, à savoir les prédicateurs sans croyances, les exploiteurs sans conscience et les politiciens sans scrupules, de participer, volontairement ou non, à la dite conspiration.

« Nous reprochons, d'autre part, aux prédicateurs sans croyances d'avoir formé des groupements ecclésiastiques, tels que conciles, synodes, presbytères, associations, etc.; de s'y être fait nommer papes, cardinaux, évêques, docteurs en théologie, pasteurs, révérends, etc., et de s'être attribué des fonctions dont l'ensemble organisé est connu sous le nom de „clergé", et d'avoir délibérément choisi, pour en faire les chefs de file de leurs troupeaux d'ouailles, de puissants hommes d'affaires et des politiciens de profession.

« Nous accusons les membres du clergé d'avoir cédé aux diverses tentations auxquelles ils ont été soumis par Satan et de s'être posés en adversaires de la Parole de Dieu en adhérant à la conspiration précitée, dont ils ont poursuivi l'aboutissement en commettant les méfaits que voici:

« 1° Ils ont exploité leur autorité spirituelle et, profitant des avantages de leur situation, ils ont pleinement satisfait leurs propres désirs, se sont érigés sur un piédestal et ont forfait à leur mission, en refusant de donner au peuple la nourriture spirituelle de la vérité divine.

« 2° Affamés de la gloire de ce monde et en proie au désir de parader et de rechercher les louanges des hommes (Luc 4: 8; Jacques 4: 4; I Jean 2: 15), ils se sont revêtus d'ornements fastueux, ils se sont parés de joyaux et, en un mot, ils ont donné à leur piété une apparence ostentatoire, tout en reniant la Parole de Dieu et en contestant sa puissance.

« 3° Se dérobant devant leur devoir, ils se sont refusés à prêcher aux peuples le message du Royaume du Messie et à attirer l'attention de leurs ouailles sur les marques évidentes de la seconde venue du Seigneur; ils n'admettent point qu'il faille attendre l'époque fixée par le Souverain Maître pour l'établissement de son Royaume; soucieux de paraître sages et grands, ils proclament, de la même voix que leurs complices, que le Royaume de Dieu, pour être instauré sur la terre, n'a pas besoin de Dieu; ils ont adhéré au principe de la Société des Nations et déclaré qu'elle était „l'expression politique du Royaume de Dieu sur la terre"; ce faisant, ils ont rompu leur alliance avec le Seigneur Jésus-Christ et prouvé leur soumission au diable, qui est le dieu du mal; aussi les a-t-on vus défendre et sanctifier la guerre et transformer les nefs de leurs églises en autant de bureaux de recrute-

ment; ils se sont eux-mêmes comportés en recruteurs à gages et ils ont prêché aux soldats dans les tranchées qu'ils devaient se résigner à y souffrir et à y mourir; et lorsque le Seigneur a rendu manifeste à leurs yeux la preuve indiscutable de la fin du vieux monde et de l'installation imminente de son Royaume, ils ont nié cette évidence même après s'en être moqués, ils ont enfin contribué à la persécution, à l'arrestation et à l'emprisonnement de tous ceux qui se sont dressés en témoins de l'Eternel.

Doctrines

« Nous accusons et blâmons, en outre, le clergé en tant que classe, d'avoir prétendu être la source des doctrines que, pour la réussite de la conspiration dont il a été parlé plus haut, ses membres ont répandues dans la foule, après avoir déclaré ouvertement qu'elles étaient l'expression des enseignements divins; et en adoptant cette attitude, ils avaient parfaitement conscience de proférer des contre-vérités:

« 1° Ils ont menti en se donnant pour les successeurs, divinement désignés, des apôtres inspirés de Jésus-Christ; les Ecritures démontrent clairement que les apôtres du Seigneur n'ont pas eu de successeurs.

« 2° Ils se donnent pour les seuls interprètes véridiques des Ecritures et prétendent, comme tels, avoir, à l'exclusion de tous autres, l'exacte notion des croyances qu'il importe d'imposer à la foule; par ce moyen, ils ont tenu cette foule dans l'ignorance de la Bible; et en ces temps de progrès scientifiques et de lecture intense, alors que le peuple cherche à s'instruire et à comprendre, ces soi-disant „successeurs des apôtres" détournent leurs ouailles de la lecture de la Bible et de la littérature biblique, contestent toute inspiration divine aux Ecritures, prêchent les doctrines évolutionnistes et, par ces pratiques, détournent les âmes humaines de la connaissance de Dieu et de sa Parole de vérité.

« 3° Ils ont inculqué et continuent à inculquer à leurs ouailles la notion de l'autorité de droit divin que les rois ont à exercer sur leurs sujets; c'est en application d'un tel principe, disent-ils, que consiste le Royaume de Dieu sur la terre; ils soutiennent qu'eux-mêmes et les chefs de file de leurs troupeaux ont été commis par Dieu pour diriger la politique et les affaires des nations et que si le peuple n'apporte pas un concours aveuglément soumis à cette politique, son patriotisme et son loyalisme sont en question.

« 4° Ils sont les créateurs de la doctrine, aussi fausse que déraisonnable, de la trinité, par laquelle il est enseigné et déclaré que Jéhovah, Jésus et le saint-esprit sont trois personnes en une seule, dogme fallacieux qui ne peut être compris, ni expliqué, selon leur propre affirmation. Ils ont ainsi dissimulé aux yeux de leurs fidèles la véritable signification du grand sacrifice expiatoire de Jésus-Christ, qui est le seul moyen de salut possible pour l'humanité.

« 5° Ils enseignent également cette autre erreur: l'immortalité de l'âme humaine. Cette théorie consiste à affirmer que tous les hommes ont été créés avec une âme immortelle, qui ne peut périr; or, ils savent parfaitement qu'il ne faut accorder aucune créance à cette thèse, pour la raison qu'elle repose exclusivement sur une déclaration de Satan, dont Jésus a dit qu'elle était „un pur mensonge" (Genèse 3:1 à 6; Jean 8:44).

« 6° Ils prêchent la doctrine des tourments éternels; autrement dit, ils enseignent que le péché est expié par des peines subies en enfer et qui durent éternellement; et pourtant, ils n'ignorent pas ces enseignements de la Bible: la rançon du péché est la mort; l'enfer, c'est l'état de la mort ou la tombe; l'être humain défunt est, jusqu'à la résurrection, plongé dans une inconscience absolue, et le sacrifice expiatoire de Christ, en temps voulu, aura pour effet de donner à tous les hommes [aux méchants involontaires] l'occasion d'affirmer leur foi et leur soumission au Seigneur, et d'obtenir ainsi la vie, tandis que ceux qui s'obstineront dans leur méchanceté seront anéantis à jamais.

« 7° Ils contestent à l'Eternel le droit d'établir son Royaume sur la terre, bien qu'ils sachent que Jésus ait annoncé ceci: qu'il reviendrait à la fin du monde et que cette époque serait reconnaissable à ce qu'une guerre mondiale engloberait alors toutes les nations de la „chrétienté" et serait suivie bientôt de famine, de pestes, de révolutions, puis d'un retour de la faveur de Dieu aux Juifs [aux Juifs selon l'esprit], ainsi que de détresses et d'anxiétés chez tous les peuples; et qu'au cours de cette période, le Dieu du ciel établirait son Royaume pour l'éternité (Daniel 2:44). Ignorant ou se refusant à prendre en considération ces vérités aussi simples qu'évidentes, ils se sont volontairement plongés dans les ténèbres, en compagnie de leurs complices, les exploiteurs et les politiciens, en s'efforçant d'établir un empire universel pour assujettir et maintenir les peuples sous leur domination, intentions qui vont à l'encontre de la Parole divine et de la dignité du nom de l'Eternel.

« Personne ne contestera que les doctrines soutenues par le clergé et ses pratiques sont effectivement telles que nous venons de les exposer; et si l'on oppose les actes de ces hommes aux événements incontestables et à la loi qui se dégage de la Parole de Dieu, leur culpabilité à l'égard de Dieu et aux yeux du monde n'est pas niable sur tous les chefs d'accusation que nous venons de dresser contre eux.

« Nous basant sur l'autorité de la prophétie divine actuellement en voie d'accomplissement, nous proclamons que nous vivons présentement les jours où la colère de Dieu est déchaînée contre la „chrétienté"; et que le Seigneur se tient en personne au milieu du groupe des personnages puissants qui exercent leur contrôle sur le monde — le clergé et ceux qui sont à la tête des troupeaux de ses ouailles — afin de les juger et de manifester sa juste indignation contre eux et contre la fausseté de leurs systèmes et de leurs doctrines.

« Nous déclarons, en outre, que le seul espoir qui existe d'une paix et d'un bonheur pour les peuples de la terre est le Royaume du Messie, pour l'instauration duquel Jésus a prescrit à ses disciples de prier.

« C'est pourquoi nous invitons les peuples et nations du globe à témoigner de la vérité de l'exposé que nous venons de faire. Et afin que l'humanité, en cette époque d'inquiétude et de détresse, puisse recouvrer espoir et énergie, nous l'engageons ardemment à se livrer dorénavant à une étude pieuse et approfondie de la Bible; ils y apprendront que Dieu

par le ministère de Christ et par le moyen de son Royaume, se prépare à combler l'humanité de toutes les bénédictions qui lui conféreront la paix, la prospérité, la liberté, le bonheur et la vie éternelle — et que ce Royaume est proche. »

Donc, au jour fixé par sa sagesse, Dieu, grâce à son organisation, a réalisé sa prophétie, et son peuple fidèle y a participé dans une certaine mesure, bien qu'alors il n'ait pas eu conscience qu'il contribuait à l'accomplissement de la dite prophétie. C'est au cours de ce même congrès (à Columbus), qu'il fut démontré d'une manière concluante que Satan n'était pas encore lié (Apocalypse 20: 2, 3), comme quelques-uns le prétendaient, qu'au contraire il s'efforçait activement de détourner de Dieu l'ensemble de ses créatures. Et notre « Accusation », précisément, a mis en cause les ecclésiastiques en rupture de foi, les exploiteurs et les politiciens, et leur a fait grief d'avoir conspiré avec le prince du mal, en vue de maintenir l'humanité dans l'ignorance de la Parole et du Royaume de Dieu. Le peuple consacré à Dieu, lors de cette réunion et par la suite, commença à proclamer ce qu'avait exprimé l'ange du Seigneur par sa sonnerie de trompette:

« Le troisième ange sonna de la trompette. Et il tomba du ciel une grande étoile, ardente comme un flambeau; et elle tomba sur le tiers des fleuves et sur les sources des eaux. Le nom de cette étoile est Absinthe; et le tiers des eaux fut changé en absinthe, et beaucoup d'hommes moururent par les eaux, parce qu'elles étaient devenues amères » (Apocalypse 8: 10, 11).

La « grande étoile » tombant du ciel comme un flambeau ardent, c'est Satan. « Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair » (Luc 10: 18). Satan était l'une des grandes étoiles qui brillaient devant Jéhovah Dieu (Job 38: 7). Chassé du ciel et voyant le monde civilisé en proie à une grande détresse, il se fit passer pour le porte-flambeau de la civilisation et la torche même qui devait l'éclairer (II Corinthiens 11: 14). Son intention était de duper l'humanité, mais Dieu dépêcha son ange et lui fit annoncer que « la civilisation de Satan était condamnée ». Cette proclamation figure dans l'« Accusation », ainsi que dans les témoignages subséquents qui furent distribués à travers le monde à raison de plus de cinquante millions d'exemplaires. Ce fut vers cette époque que Dieu fit connaître à son peuple qu'une vaste guerre avait été déclenchée dans le ciel et que Satan avait été chassé du ciel; ces vérités furent ultérieurement publiées dans « La Tour de Garde » (1925, page 119) sous le titre: « La Naissance de la Nation ». Le moment précis où Satan fut précipité du ciel n'est pas indiqué, mais on peut le situer, selon toute vraisemblance, entre les années 1914 et 1918. Cet événement fut révélé au peuple de Dieu par la suite.

« L'étoile » — Satan — « tomba sur le tiers des fleuves et sur les sources des eaux ». Ce verset s'applique, de toute évidence, au groupement des dirigeants de carrière (pour le différencier du groupement des agriculteurs et des artisans). La classe dirigeante est composée des hommes qui se sont donné pour tâche de faire connaître au peuple comment le monde doit être conduit, et qui proclament avoir reçu de Dieu la mission de mener les affaires terrestres. Ils sont représentés par « les sources d'eau » et ils ignorent que Jéhovah, et lui seul, est la « source d'eau vive ». Ils se sont creusé des citernes selon leur volonté à eux, citernes qui ne contiennent point de vérité. (Jérémie 2: 13). Ils se sont évertués d'imposer des directives au peuple dans chaque circonstance, et ils subissent entièrement l'influence de Satan, ainsi qu'Apocalypse 12: 12 le fait sous-entendre.

L'étoile dont il s'agit est dénommée « Absinthe », autrement dit: « amère ». Chassé du ciel, Satan est plongé, tout comme l'était Simon le mage, dans le « fiel de l'amertume » (Actes 8: 23). Il a tenté, en effet, d'abreuver d'amertume, au cours de leur existence, les enfants de Dieu et d'animer tous les hommes d'un semblable sentiment de rancœur contre le Tout-Puissant. Il épanche lui-même sa bile contre Jéhovah et contre la « postérité de la promesse » (Genèse 3: 15) et il sature d'amertume l'existence des hommes (Apocalypse 12: 17).

« Et la troisième partie des eaux fut changée en absinthe. » Les diverses règles et théories politiques échafaudées par les dirigeants et appliquées à la conduite des peuples ont eu, pour ceux-ci, d'amères conséquences et n'ont rapporté à leurs auteurs que d'amères déconvenues. Ils sont bien, en effet, ceux « qui changent le droit en absinthe et qui foulent à terre la justice » (Amos 5: 7; 6: 12). Cette classe des dirigeants et, en particulier les profiteurs ou exploiteurs religieux, constituent une association impie, s'étant détournés de la lumière en possession de laquelle ils se trouvaient. « Le juste qui bronche devant le méchant est comme une fontaine embourbée [aux eaux amères] et une source gâtée » (Proverbes 25: 26). « Et les eaux firent mourir un grand nombre d'hommes, parce qu'elles étaient devenues amères. » Les formules politiques adoptées et mises en pratique par les groupements dirigeants depuis qu'a pris fin la guerre mondiale ont prolongé et accru les souffrances de l'humanité; elles ont, en outre, accumulé des ruines et causé de terribles ravages parmi les vies humaines. En ce même temps, quelques-uns des hommes qui s'étaient consacrés au Seigneur et avaient été engendrés de l'esprit divin moururent aussi, parce qu'ils se laissèrent tromper par le diable et remplir d'amertume. Les milieux dirigeants, depuis la guerre mondiale, ont tenu des centaines de conférences politiques qui ont toutes échoué lamentablement, à la grande déception de leurs organisateurs. Le Seigneur donne à ces conducteurs d'hommes — et, en particulier, au clergé hypocrite et aux principaux personnages de leurs troupeaux, une dose de leur propre médecine. Dans le langage de Jérémie 8: 14, ils se disent les uns aux autres: « Pourquoi demeurons-nous assis? Assemblez-vous et entrons dans les villes fortes, et nous y périrons. Car l'Eternel notre Dieu a résolu notre perte; il nous a fait boire des eaux empoisonnées, parce que nous avons péché contre l'Eternel. »

Le son des trompettes angéliques démasque l'organisation de Satan, révèle celle de l'Eternel et une partie de l'œuvre préliminaire et préparatoire du grand conflit final d'Armaguédon.

(W. T. du 15 mai 1939.)

Le zèle pour le nouveau gouvernement

JÉHOVAH avait fait résider son nom à Jérusalem, et c'est à cause de ce nom qu'en l'an 536 av. J.-C. il ramena de la captivité à Babylone le reste fidèle des Juifs, des Judéens. Aujourd'hui, il est de même jaloux de Sion, son organisation capitale; en d'autres termes, il manifeste son zèle pour le nouveau gouvernement dont Christ Jésus est le Chef. C'est pourquoi il est écrit dans la prophétie de Zacharie 8: 1, 2: « La parole de l'Eternel des armées se révéla, en ces mots: Ainsi parle l'Eternel des armées: Je suis ému pour Sion d'une grande jalousie, et je suis saisi pour elle d'une grande fureur. » Après que Satan eut été chassé des cieux, une grande persécution sévit contre l'organisation terrestre de Dieu; elle débuta pendant la guerre mondiale et s'accrût de 1917 à 1919. La « chrétienté » a rejeté Christ, le Roi, et c'est pour cette raison que la fureur de Jéhovah tombera sur elle. Son zèle ne tardera pas longtemps à intervenir pour délivrer Sion (Jérémie 25: 12). Après que le « roi de Babylone » (Satan) et « cette nation » (la partie invisible de son organisation) eurent été chassés des cieux avec une grande fureur, soit après 1914, Jéhovah fut poussé par son zèle pour Sion à préparer le châtiment final de l'organisation perverse, et il le lui infligera à Armaguédon.

Jéhovah avait promis que son organisation, présentée sous le symbole d'une « épouse », enfanterait une postérité qui détruirait l'ennemi (Genèse 3: 14, 15). Durant six mille ans cette promesse paraissait oubliée, alors qu'en réalité elle ne l'était nullement. Pendant ce laps de temps, la partie céleste de l'organisation divine était comme une veuve. Jéhovah déclare par la voix de son prophète (Esaïe 54: 5 à 8): « Quelques instants je t'avais abandonnée, mais avec une grande affection je t'accueillerai [à mon retour à Sion]. » En 1914, il rendit sa faveur à son organisation céleste symbolisée par son « épouse ». En ce qui concerne la partie terrestre de son organisation, Jéhovah ne revint qu'en 1918, où son Messager, Christ Jésus, vint directement en qualité de Juge dans le temple spirituel de Dieu (Malachie 3: 1 à 3). Zacharie confirme cela par cette prédiction: « Ainsi parle l'Eternel: Je retourne à Sion, et je veux habiter au milieu de Jérusalem. Jérusalem sera appelée ville fidèle [la ville de vérité (*Crampon*)], et la montagne de l'Eternel des armées montagne sainte » (Zacharie 8: 3).

Par l'organe d'autres prophètes, Jéhovah avait fait connaître son dessein de rendre sa faveur à Sion. Ainsi en fut-il (Psaume 102: 14 à 17). C'est en Sion que son fidèle « reste » se réfugie maintenant (Esaïe 14: 32; 24: 23). « Un rédempteur viendra pour Sion, pour ceux de Jacob qui se convertiront de leurs péchés, dit l'Eternel. Voici mon alliance avec eux, dit l'Eternel: Mon esprit, qui repose sur toi [sur Christ, le plus grand Esaïe], et mes paroles, que j'ai mises dans ta bouche, ne se retireront point de ta bouche, ni de la bouche de tes enfants [du « reste » figuré par les trois fils d'Esaïe], ni de la bouche des enfants de tes enfants [de la plus jeune section du « reste » présente depuis 1922], dit l'Eternel, dès maintenant et à jamais » (Esaïe 59: 20, 21; Michée 4: 7, 8; Esaïe 33: 5, 6). Jéhovah a accompli cette promesse prophétique en faveur de ses fidèles dont il a fait ses témoins terrestres.

L'organisation de Jéhovah symbolisée par Jérusalem fait ensuite preuve de prospérité. « Jérusalem sera appelée la ville de vérité », c'est-à-dire l'organisation fidèle et constante, en premier lieu par le « reste » terrestre, la classe de Juda, puis par la classe de Jonadab, la « grande multitude ». L'ange du Seigneur mettra dehors tous les scandales et tous ceux qui commettent l'iniquité (Apocalypse 22: 15). Le prophète Esaïe (33: 20 à 22) a dit longtemps d'avance: « Regarde Sion, la cité de nos fêtes! Tes yeux verront Jérusalem, séjour tranquille, tente qui ne sera plus transportée, dont les pieux ne seront jamais enlevés, et dont les cordages ne seront point détachés. C'est là vraiment que l'Eternel est magnifique pour nous: Il nous tient lieu de fleuves, de vastes rivières, où ne pénètrent point de navires à rames, et que ne traverse aucun grand vaisseau [symbole du pouvoir commercial et religieux des institutions de Satan, représenté surtout dans la Hiérarchie catholique romaine]. Car l'Eternel est notre juge, l'Eternel est notre législateur, l'Eternel est notre Roi: C'est lui qui nous sauve. »

Jéhovah sera à jamais un refuge pour son peuple; nuls « étrangers », en formations militaires, n'auront plus le dessus sur lui (Joël 3: 16, 17, 21). Le « reste » reconnaît que ces bénédictions lui sont prodiguées et il s'en réjouit. Jéhovah lui dit: « Tu n'as plus de malheur à éprouver... Ne crains rien! Sion, que tes mains ne s'affaiblissent pas! » (Sophonie 3: 14 à 17). Jéhovah a envoyé son grand Juge dans le temple; ce faisant, il a réalisé la prophétie d'Esaïe 1: 26; il a « rétabli ses juges tels qu'ils étaient autrefois », envoyé son « Conseiller admirable », et désormais son organisation est appelée ville de la justice, cité fidèle (Esaïe 30: 20). Les enfants nés de Sion sont enseignés de Dieu et jouissent d'une grande paix et d'une joie profonde (Esaïe 54: 13; Sophonie 3: 13).

De nombreuses prophéties montrent que beaucoup d'hommes discerneront l'organisation de Dieu avant Armaguédon et reconnaîtront que Jéhovah n'est aucunement responsable des maux et de la perversité qui règnent actuellement dans le monde, et que son Royaume administré par le Christ est le vrai remède à ces maux. Pour les adversaires de Dieu, le jour des tribulations est venu. Par contre, le jour de la prospérité, de la joie, des bénédictions est arrivé pour quiconque se déclare pour lui et lui demeure fidèle. Les humains de bonne volonté viendront avec allégresse à Sion, sous le nouveau gouvernement, et acclameront le Roi (Jérémie 31: 23; Psaume 48: 1, 2; Joël 3: 17).

Dix-huit ans après que le « reste » des Judéens fut revenu de Babylone au pays de Juda, cette promesse était annoncée par Zacharie (8: 4, 5): « Ainsi parle l'Eternel des armées: Des vieillards et des femmes âgées s'assiéront encore dans les rues de Jérusalem, chacun le bâton à la main, à cause du grand nombre de leurs jours. Les rues de la ville seront remplies de jeunes garçons et de jeunes filles, jouant dans les rues. » Cela ne peut se rapporter aux « vieillards » désignés dans la prophétie de Joël (2: 28), car Jéhovah est contre les faux prophètes qui racontent leurs songes et par leurs mensonges induisent le monde

en erreur; il les supprimera (Jérémie 23: 32). La prophétie de Zacharie indique plutôt, en un langage figuré, qu'aux vieux jours de la vraie Eglise, c'est-à-dire à la fin du monde où nous sommes parvenus, Dieu rétablirait le reste de ses loyaux témoins dans son organisation et le rendrait fécond (Psaumes 37: 25; 92: 14, 15). Ce « reste » fidèle doit pour ainsi dire demeurer en ses vieux jours dans l'organisation de Jéhovah où il est protégé et d'où il ne sera plus chassé par l'ennemi (Psaume 31: 23).

Mardochée, le Juif, et Naomi, la veuve, étaient tous deux âgés lorsque s'accomplirent les drames d'Esther, cousine de Mardochée, et de Ruth, belle-fille de Naomi; et la mention de ces « jeunes garçons et jeunes filles [c'est-à-dire les plus jeunes], jouant dans les rues », selon la prédiction de Zacharie, suggère l'idée que la classe d'Esther et de Ruth est dans l'organisation de Dieu comme membre du « reste ». Ces « plus jeunes » étant des enfants de Sion, ils figurent assurément une partie du « reste » qui est encore sur terre aujourd'hui (Esaïe 66: 8; Psaumes 113: 9; 127: 3 à 5). Lorsque s'accomplit la prophétie de Zacharie, Sion dit, en conformité de la prédiction d'Esaïe 49: 19 à 22: « Qui me les a engendrés [les membres de la classe d'Esther et de Ruth] ? Car j'étais sans enfants, j'étais stérile. » De joyeux enfants aiment à jouer dans les rues. La relation du prophète selon laquelle des enfants jouent dans les rues montre qu'ils n'ont pas de soucis, qu'ils sont confiants et heureux dans le Seigneur. « Que les fils de Sion soient dans l'allégresse à cause de leur Roi! Qu'ils louent son nom avec des danses » (Psaumes 149: 2, 3).

Admirables sont les bienfaits répandus sur Sion, à l'époque actuelle, et les fidèles constatent qu'ils proviennent du Seigneur. Zacharie a annoncé ces conditions en ces termes: « Ainsi parle l'Eternel des armées: Si la chose paraît étonnante aux yeux du reste de ce peuple en ces jours-là, sera-t-elle de même étonnante à mes yeux? dit l'Eternel des armées » (8: 6). Rien n'est impossible à Jéhovah. L'accomplissement de la prophétie est dû au fait qu'il a rendu sa faveur à Sion, amené dans le temple (dont Christ Jésus est le Chef) son peuple de l'alliance, soumis et intègre, qu'il a oint et qu'il instruit. Et son peuple pousse ce cri d'allégresse: « C'est de l'Eternel que cela est venu: c'est un prodige à nos yeux » (Psaume 118: 23).

Le peuple de Jéhovah est constitué par les créatures qui lui obéissent de tout leur cœur et qu'il protège et bénit: « Ainsi parle l'Eternel des armées: Voici, je délivre mon peuple du pays de l'orient et du pays du soleil couchant. Je les ramènerai, et ils habiteront au milieu de Jérusalem; ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu avec vérité et droiture » (8: 7, 8). Pour le délivrer, Dieu a suscité son Roi, Christ Jésus, en 1914, a chassé des cieux Satan et son organisation, a fait cesser la guerre mondiale à cause de ses élus (Matthieu 24: 21, 22), qu'il a envoyés, obéissants, instruits, équipés, le représenter en qualité de témoins et poursuivre ainsi les préparatifs pour Armaguédon. Le « reste » demeure en sécurité car le nom de Jéhovah est son refuge (Proverbes 18: 10). Il n'honore ni ne glorifie plus des hommes. Il loue et sert Jéhovah.

(W. T. du 15 mai 1939.)

Extraits de lettres intéressantes

Fidélité récompensée

« Toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu » et lui restent fidèles.

Le diable a tenté de décourager les serviteurs du Seigneur dévoués à sa cause. Lorsqu'il vit qu'un groupe était en train de se former à B. et qu'il y avait un beau travail en perspective avec tous les intéressés qui donnent bon espoir, il tenta d'intimider les défenseurs des intérêts du Royaume.

Ainsi que je vous l'ai déjà annoncé, les parents des frère et sœur B. s'opposaient à la vérité, prétextant que l'activité dans ce domaine de leurs fils et belle-fille ferait du tort à leur commerce. Ils savaient que leur fils s'occupait avec ardeur de l'organisation d'un groupe, qu'il se rendait au service le dimanche et pendant ses heures de loisir, en un mot, qu'il proclamait le Royaume. Un jour ils eurent avec lui une sérieuse dispute et le menacèrent de les priver, sa femme et lui, de leur emploi dans leur maison. Le père finit par lui dire: « Mon fils, fais-nous le plaisir de quitter cette société, brûle ta bible et ne cause plus de ces choses et je te donnerai une auto et de l'argent. » — « Le diable agit ainsi avec Jésus lorsqu'il lui promit les royaumes du monde, si seulement il voulait se prosterner devant lui », répliqua notre frère. « Suivre l'homme, c'est la mort; suivre Jéhovah, c'est la vie. Père, juge toi-même s'il est préférable d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu! » Le lendemain, notre frère et sa femme furent renvoyés. Ils firent savoir aux parents qu'ils étaient joyeux de souffrir pour la cause de Jéhovah et que leur Père céleste ne les abandonnerait pas; qu'ils comprenaient que le diable tentait de les pousser à quitter la ville pour chercher du travail et empêcher la formation du groupe, mais qu'ils resteraient à B. et que le groupe serait constitué.

Dès l'après-midi, le plus jeune fils vint prier son frère d'aller chez leur père qui voulait lui parler, ce qu'il fit sans tarder. Les parents le reçurent à bras ouverts et avec émotion. « Pourquoi m'avez-vous mis à la porte » leur dit-il? Suis-je un voleur, un bandit, un assassin? Non. C'est seulement parce que j'aime Jéhovah et désire le servir. » Là-desus, ses père et mère pleurèrent à chaudes larmes. Frère B. se mit alors à leur décrire leur joie, à sa femme et à lui, de connaître la vérité et de supporter les épreuves qui s'y rattachent. Après avoir écouté attentivement, le père prononça ces paroles: « Reviens, mon fils, reprends ton travail chez nous ainsi que ta femme! » Comme il craignait que sa belle-fille ne leur en voulût de ce qui avait été dit, frère B. le rassura en lui disant que les chrétiens ne gardaient pas de rancune et que, du reste, ils savaient fort bien que c'était le diable qui avait provoqué toute l'affaire.

Le soir, chez les parents, on fêta la réconciliation. On but une bonne bouteille et les larmes coulèrent de nouveau. Pendant toute la soirée, les vérités divines firent le sujet de la conversation. Puis le père annonça à son fils qu'il était décidé à lui acheter une voiture, et même une neuve, et qu'il serait libre de l'employer comme bon lui semblerait (ce qui sous-entendait sans doute: au service de la mission, si tu veux).

Ainsi, notre frère et notre sœur B. ont été richement bénis après avoir supporté fermement l'épreuve, selon cette exhortation: « Résistez au diable et il fuira loin de vous. » Ils ne savent comment remercier Jéhovah qui leur a donné la force et le courage de faire face aux assauts de l'adversaire.

Frère Ch., pionnier à B. (*Doubs*)

Un jeune homme de 15 ans

Au sujet de votre lettre du 23 mai, je dois vous dire que j'avais fait, en son temps, une visite au jeune homme en question et que je lui avais porté les brochures demandées. Nous avions fixé un deuxième rendez-vous, mais quand j'y retournai, la porte resta fermée et je pensais repasser plus tard. Ce jeune homme vous a adressé entre temps la lettre dont vous venez de me donner copie [Réd.: et dont nous faisons suivre ci-après un extrait sous le titre: « Incalculables richesses »]. Je tiens maintenant à ajouter quelques détails.

Vendredi soir j'ai visité ce jeune homme avec le gramophone et nous avons eu un très intéressant entretien. J'ai encore pu lui laisser 5 nouvelles brochures. Il m'a appris qu'il lisait nos brochures depuis 1935. Il connaît déjà bien la Bible et est convaincu de la vérité de notre message. La chose la plus intéressante tient cependant au fait suivant: Comme ce jeune homme avait sur la table des livres d'école, je lui demandai son âge et je fus très surpris lorsqu'il me répondit qu'il allait en 6me classe. Il est donc âgé de 15 ans. Je lui ai proposé d'aller le chercher mercredi prochain pour lui faciliter l'entrée à la réunion et il a accepté avec plaisir mon offre. C'est en effet un cas digne d'intérêt.

Frère Sp. à G. (*Suisse*)

Incalculables richesses

Veuillez, s'il vous plaît, m'envoyer le livre *Création*. Vos livres et brochures contiennent d'incalculables richesses. Je suis heureux d'avoir eu connaissance du message de vérité que publient les témoins de Jéhovah. J'attends avec impatience votre livre et vous envoie mes meilleures salutations.

R. D. à G. (*Suisse*)

Pas une syllabe ne fut perdue

Cet après-midi j'ai écouté avec joie la causerie de frère M. par le poste de Wallonia-Bonne Espérance. Ce fut une définition claire et nette de ce que sont les témoins de Jéhovah, et dont pas une syllabe ne fut perdue.

Oui, nous sommes des privilégiés et les autres personnes ne soupçonnent même pas quelle joie et quelle paix on peut goûter en servant Dieu uniquement. Le Royaume de Dieu que beaucoup d'entre elles nient ou dont elles doutent est pour nous une réalité. Nous le portons déjà en nous puisque nous jouissons de la paix et de la joie spirituelles. Que le nom de Dieu soit sanctifié, que sa volonté soit faite! Que sa bénédiction soit sur vous et sur tous ceux qui le servent fidèlement!

Sœur H. L. à B. (*Belgique*)

Ils ont tous compris leurs devoirs

C'est avec joie que je vous écris ces quelques mots en vous envoyant le rapport du groupe. Vous pouvez constater le progrès qu'il a fait en deux mois. C'est que tous ceux qui assistent à la réunion prennent part à l'œuvre de la proclamation du Royaume. Nous avons de toujours plus belles études, car ils ont tous compris leurs devoirs et de ce fait sont tous d'accord avec *La Tour de Garde*.

Frère E. H. à O. (*Belgique*)

Dans la province de Québec cela commence à « chauffer »

« J'ai bien reçu les disques de gramophone et suis très reconnaissant envers Jéhovah pour son merveilleux don aux habitants de langue française du Canada. Ces disques sont bons, certainement; je dirais même qu'ils sont presque parfaits, tant sont grandes l'autorité et la clarté du langage. Je suis persuadé qu'ils auront une action dévastatrice pour la Hiérarchie et ses auxiliaires à Québec. Je ne les emploie que depuis deux jours et déjà ils commencent à produire leurs effets. Ainsi que l'exprime Ezéchiel 33, verset 9, ces hommes n'auront aucune excuse à présenter, et nous pouvons, munis de ce nouvel équipement, avancer joyeusement et avec assurance contre le diable et ses acolytes, sachant bien qu'ils ne peuvent réfuter ce qui est dit dans ces causeries enregistrées. Durant de longues années les Canadiens ont nourri des préjugés à l'égard des Français de France, depuis qu'ils avaient banni de leur pays la Hiérarchie romaine, et ils les considèrent encore aujourd'hui comme de mauvaises gens. Les autorités seront bien étonnées quand elles entendront leurs compatriotes parler de cette manière (celle des disques, bien sûr). »